

A NNEE 1964 -0- N° 36 /PR/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU l'Ordonnance N°8 du 11 Janvier 1964 portant constitution de la République du Dahomey ;
- VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi N°59-16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le conseil des ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU l'Arrêté N°23 du 14 Février 1959 créant et organisant le Secrétariat Général du Conseil des ministres ;
- VU les nécessités de service,
- SUR proposition du Président du Conseil, chef du Gouvernement,

Le conseil des ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Monsieur Félicien ATAKOUN, précédemment sous-préfet de Boukoumbé, est nommé Secrétaire Général-adjoint du Gouvernement.

Article 2 - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise effective de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 28 Février 1964

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

S.-M. APITHY

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Ampliations :

PR	5	DAI	2
PC	15	s/Préf. Bouk.	2
Ministères .	9	Intéressé ...	1
AND	2	DP + DFP ...	4
CS	2	DI	2
SGG	4	DGF + DB ...	4
JORD	1		

P. Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan; en
Mission

Le Ministre des Travaux Publics, des
Transports et Télécommunications chargé
de l'Intérim

M. LASSISSI